

Séances plénières

- **MERCREDI 26 JUIN 2013 (151)**
JEUDI 27 JUIN 2013 APRÈS-MIDI (152)

PROJETS DE LOI ET PROPOSITIONS

1. Projet de loi-programme, n^{os} 2853/1 à 19.

Le projet de loi n° 2853/18 est adopté par 79 voix contre 47

2. Projet de loi relatif à l'exercice par une personne morale de la profession de géomètre-expert, n^{os} 2816/1 à 4.

Le projet de loi a pour but principal de rendre possible l'exercice de la profession de géomètre-expert par une personne morale.

Actuellement, les professionnels du secteur concerné peuvent exercer leur profession dans le cadre d'une personne morale, mais conservent l'entière responsabilité liée à l'exercice de leur profession.

L'exercice de la profession de géomètre-expert par une personne morale offre à l'entrepreneur la possibilité de bénéficier de la responsabilité limitée et contribue donc à augmenter la sécurité juridique.

C'est la personne morale qui assume la responsabilité liée à l'exercice de la profession, et non plus la personne physique qui est à l'origine de la société.

Les sociétés professionnelles de géomètres-experts désirant exercer cette profession tout en voyant donc la responsabilité y afférente limitée doivent dorénavant être inscrite au tableau des titulaires de la profession.

Elles devront, pour cela, répondre à des conditions strictes quant à leur composition

Le projet de loi n° 2816 est adopté par l'unanimité des 126 voix

3. Projet de loi modifiant, en vue de transposer les directives 2010/73/UE et 2010/78/UE, la loi du 15 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers, la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant dispositions diverses et la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissements, et portant dispositions diverses, n^{os} 2852/1 à 3.

Le présent projet de loi assure la transposition de deux directives du Parlement européen et du Conseil:

1) la directive 2010/73/UE qui modifie la directive 2003/71/CE (ci-après la "directive prospectus") et la directive 2004/109/CE (ci-après la "directive transparence"), et

2) certains volets de la directive 2010/78/EU (appelée "directive Omnibus I") en ce que celle-ci modifie les directives prospectus et transparence.

Le projet de loi n° 2852 est adopté par 96 voix et 33 abstentions

4. Proposition de résolution (MM. Daniel Bacquelaine, Philippe Collard, Damien Thiéry et Denis Ducarme et Mme Valérie Warzée-Caverenne) visant à généraliser l'accès public aux défibrillateurs automatiques, n^{os} 416/1 à 6.

La proposition de résolution n° 416 est adoptée par 96 voix contre 8 et 25 abstentions

5. Projet de loi modifiant le régime de régularisation fiscale et instaurant une régularisation sociale, n^{os} 2874/1 à 6.

Le projet de loi n° 2874 est adopté par 80 voix contre 33 et 14 abstentions

6. Proposition de résolution (MM. Jef Van den Bergh et David Geerts, mesdames Sabien Lahay-Battheu et Valérie De Bue, M. Christophe Bastin, Mme Linda Musin, MM. Steven Vandepuut, Stefaan Van Hecke et Ronny Balcaen) visant à charger la Cour des comptes d'une enquête relative à la gestion du dossier FYRA, n^{os} 2862/1 à 5.

La proposition de résolution n° 2862 est adoptée par 120 voix contre 9